



REPUBLIQUE FRANCAISE

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE
LARDIER ET VALENCA**

Département des
HAUTES-ALPES
Nombre de Conseillers
En exercice:10
Présents : 9

DELIBERATION N° 39 -2015

Séance du mercredi 4 novembre 2015

L'an deux mille quinze et le mercredi 4 novembre 2015 à 18h30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué le 26 octobre 2015 s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur Rémi COSTORIER, Maire.

Présents: M. COSTORIER Rémi, M. MARTIN Roger, M. MEYSSONNIER Gérard, M. NOMIUS Jean-Pierre, M. POUILLARD Pierre, M. ROBERT Joël, Mme STEFANI Noëlle, Mme BLANC Danielle, Céline TRUCH

Absent : Jean-Claude FAURE

Secrétaire de séance : Jean-Pierre NOMIUS

Objet : Attribution des lots – Aménagement Médiathèque

Le Maire rappelle aux membres présents que :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'article 28 du Code des Marchés Publics

Considérant l'avis d'appel public à la concurrence pour un marché à procédure adaptée passé le 15 septembre 2015

Considérant la décision de la Commission d'Appel d'Offres réunie le jeudi 8 octobre 2015 à 16h30

Il y a lieu de délibérer pour attribuer les lots aux entreprises ayant répondu à l'avis d'appel public à la concurrence et ayant obtenu la meilleure note suivant les critères de choix.

Après avoir entendu l'exposé de son Maire et en avoir délibéré, le Conseil à l'unanimité des présents :

- Décide d'attribuer les lots suivants :

LOT N° 1/Terrassement – VRD – Aménagements

ENTREPRISE AMCV

2 949,55 €

LOT N°2/ Maçonnerie – Gros œuvre – Façades

ENTREPRISE AMCV

16 283,75 €

LOT N°3/Etanchéité ENTREPRISE S.E.A.	4 522,83 €
LOT N°4/Menuiseries extérieures ENTREPRISE CHARLES	5 688,00 €
LOT N°5/ Doublages-Cloisons-Faux plafond ENTREPRISE BARBIERI	9 581,00 €
LOT N°6/Menuiseries intérieures ENTREPRISE ASTRAGALE	4 254,30 €
LOT N°7/Carrelages – Faïences ENTREPRISE FABRIS	4 848,00 €
LOT N°9/Peinture ENTREPRISE SPINELLI	2 161,60 €
LOT N°10/ Electricité – Courants Forts & Faibles ENTREPRISE AMPERIS	9 825,18 €

Le lot N°8 Serrurerie et le lot N°11 restent sans suite, aucune offre n'a été faite. Les travaux seront effectués par les services techniques de la mairie en régie.

- **Autorise le Maire** à signer les marchés correspondants aux différents lots ainsi que tous documents y afférent ou avenants éventuels.

Fait et délibéré, le 4 novembre 2015

Le Maire

 Rémi COSTORIER